Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DU CONSEIL D'ETAT

Bilan de législature 2017-2022

Un canton renforcé malgré la crise

À l'issue d'une législature particulière, le Conseil d'Etat tire un bilan positif de son action et estime que le Canton ne sort pas affaibli par la crise du COVID-19. Les axes établis en 2017 pour guider l'action gouvernementale se sont avérés justes et pertinents. Ils ont notamment permis au canton d'affronter la pandémie dans les meilleures dispositions possibles, avec des finances saines et un Etat solide, apte à jouer pleinement son rôle de soutien à la population et à l'économie. En parallèle à la gestion urgente de la crise sanitaire et de ses conséquences économiques et sociales, le Gouvernement a pu mettre en œuvre la quasi-intégralité de son programme de législature, avec une intensification des efforts pour la préservation du climat, le dynamisme économique et pour la cohésion sociale.

La législature qui s'achève restera peu commune dans l'Histoire vaudoise. Pour la première fois depuis la Seconde Guerre mondiale, le canton a dû affronter une crise internationale majeure, inédite par sa durée – occupant la moitié de la législature – et par son profond impact sur nos sociétés et nos modes de vie. Pendant plusieurs mois, l'Etat a dû œuvrer dans une double temporalité : celle à court terme de la gestion urgente, quasiment heure par heure, de la crise sanitaire et de ses conséquences économiques et sociales, et celle à plus long terme de la mise en œuvre de son programme de législature et de préparation de la société aux défis de demain, avec une attention accrue portée sur les enjeux environnementaux au moyen en particulier d'un plan climat cantonal et l'accompagnement dans la transition numérique.

Avec l'objectif d'une prospérité durable et partagée, le Canton avait décidé en 2017 de cadrer son action autour de trois domaines prioritaires : cohésion sociale et qualité de vie ; rayonnement, attractivité et compétitivité ; gestion, fonctionnement et investissements de l'Etat. À l'heure du bilan, le Conseil d'Etat constate que ces lignes de force annoncées il y a 5 ans se sont avérées pertinentes, y compris pour guider l'action gouvernementale au plus fort de la pandémie.

Les finances saines et solides ont permis à l'Etat de pouvoir absorber les coûts de la

crise et d’intervenir massivement lorsque la situation le nécessitait, pour soutenir la population, mais aussi tous les secteurs impactés par les mesures de lutte contre le virus. Le dynamisme économique et l’écosystème d’innovation, conjugués à l’action de l’Etat, ont permis de préserver les emplois et la vitalité du tissu économique vaudois. À fin 2021, le taux de chômage avait retrouvé son niveau d’avant la crise. Le canton a fait preuve d’une bonne résilience et l’Etat s’est montré globalement à la hauteur de sa mission. La population a pu, en tout temps, compter sur de solides services publics.

Le besoin de cohésion sociale s’est toutefois renforcé. La pandémie a révélé des précarités, des vulnérabilités et des inégalités dans la société qu’il conviendra d’adresser en ajustant ou en développant les politiques publiques dans les secteurs concernés, en réponse aux effets actuels et à venir de cette crise. Celle-ci a également généré une remise en cause, voire une fragmentation de la confiance envers les institutions et la crédibilité des discours officiels et scientifiques.

La prochaine législature sera ainsi confrontée à des risques nouveaux, absents il y a cinq ans. La préoccupation majeure reste depuis les derniers jours, une situation européenne et internationale très tendue depuis le début de la crise ukrainienne. Les conséquences humaines et économiques restent d’une ampleur et d’une durée très difficiles à évaluer. A cela s’ajoute l’incertitude qui plane toujours sur le dossier des relations entre la Suisse et l’Union européenne. Avant les opérations militaires en Ukraine, l’inflation, compte tenu de l’émergence de goulet d’étranglement dans les chaînes d’approvisionnement mondiales, était déjà redevenue un sujet d’actualité.

Quant à la situation pandémique, si la tendance est globalement favorable, la crise sanitaire n’est pas définitivement résolue au niveau mondial et l’émergence éventuelle de nouveaux variants, pourrait péjorer les prévisions actuelles.

D’autres défis majeurs restent naturellement d’actualité pour le canton de Vaud, parmi lesquels le vieillissement de la population, l’insertion professionnelle notamment des jeunes, la densification du territoire, l’évolution de la mobilité et des modes de travail, la sécurité numérique des données privées, la préservation de la biodiversité, la stabilisation du dialogue interinstitutionnel Canton-Communes ou encore l’adéquation entre les formations et l’évolution du marché du travail, pour ne prendre que quelques enjeux clé pour l’avenir de notre canton.

Après analyse des faits et des réalités qui se sont déployés durant cette législature, se dégage la conviction que le retour à une forme de normalité post-pandémie ne signifie pas un retour à la situation antérieure. Si les axes forts du programme de législature 2017-2022 se sont révélés pertinents et le restent, une nouvelle ère s’est ouverte sur fond d’impératif climatique et d’importantes évolutions sociétales, marquée par les incertitudes et la nécessité d’efforts constants en faveur de la préservation de la cohésion sociale. Le maintien et le développement d’un tissu économique diversifié et résilient est également la condition d’une prospérité durable et partagée profitable à toutes et tous.

Renseignements complémentaires : tous les membres du Conseil d’Etat dans leurs champs de compétences respectives

Lausanne, le 02 mars 2022

LIENS

Bilan de législature 2017-2022

TÉLÉCHARGEMENTS